

| | |
|--|--|
|  <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p> | <p style="text-align: center;">École élémentaire La Genette</p> <p style="text-align: center;">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p> |
|--|--|

Conseil d'École du 19/06/15

Étaient présents

Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (mardi, mercredi et vendredi CE2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Elisabeth Bourabier (CE1), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM1-CM2).

Absente excusée : Patricia Vingadassalon (lundi et jeudi CE2)

Parents élus titulaires : Stéphanie Poucineau, Estelle Épinoux-Pougnant, Nathalie Debord.

Parent élu suppléant : Caroline Vasche.

M. Soubeste, Adjoint municipal.

M. Kouchnir, D.D.E.N.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

Délégués de la classe de CM2 : *Alix Gonnet, Lorina Hourcade, Lucie Roudot, Mathieu Laloyaux et Paul Angot (de 18h à 18h30).*

À la demande de la Directrice, les délégués de la classe de CM2 font un bilan de leur scolarité à l'école de La Genette :

- *Ils ont particulièrement apprécié le fait de pouvoir apprendre plusieurs langues en même temps et de rencontrer des natifs lors des séances de plurilinguisme.*
- *Ils apprécient le dispositif « classes uniques » axé sur la coopération entre les différents niveaux.*
- *Ils regrettent de ne pas avoir fait de projet de sorties sur plusieurs jours.*
- *Ils proposent de créer des équipes pour améliorer la participation de chacun à l'entretien de l'école et du jardin.*
- *Ils proposent la mise en place d'un livre d'or pour les élèves de CM2 afin qu'il reste une trace de leurs passages.*

1 – Comptes de la coopérative

En caisse le 15-06-15 : 3191,60 €

Reste à payer pour la sortie au zoo de la Palmyre : 2560 €.

Rappel du coût total du projet : 3214 €.

Reste en caisse : 3191,60 – 2560 = **631,6 €**

Monsieur Soubeste demande le montant des cotisations de coopérative (15 € /an/enfant).

Les membres du Conseil d'école lui précisent que l'argent de la coopérative provient en grande majorité des bénéfices réalisés lors des manifestations comme le bal costumé, la fête de l'école, les photos etc...

2 – Bilan Projet d'école 2014-2018 / Mise en œuvre des actions en lien avec l'appartenance de l'école au Réseau des écoles associées de l'UNESCO

La Directrice distribue aux membres du Conseil d'école une **synthèse des actions UNESCO** pour l'année 2014-2015. Elle rappelle que chaque année, elle doit rendre compte de ces actions à la commission française des écoles associées pour continuer à bénéficier du label UNESCO. Les enseignants commentent les actions qu'ils ont réalisées.

Dans la mesure où Le Maire de La Rochelle a été invité cette année par le Président de La République à l'accompagner à Cuba pour célébrer la journée du 10 mai, Journée des mémoires et de réflexion sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions, Mme Michaud demande à Monsieur Soubeste si il serait possible de trouver une école à Cuba pour entreprendre une correspondance en espagnol avec sa classe de CM2 pour l'année prochaine.

La Directrice tient à remercier le service des espaces verts au nom du Conseil d'école. En effet, leur contribution a permis de créer un partenariat de jardinage entre l'école et les TAP qui est particulièrement reconnu et apprécié. Merci également à Mme Roy, animatrice TAP pour la pertinence de ses initiatives.

La synthèse des actions sera consultable sur le site de l'école.

3 – Prévisions des effectifs à la rentrée 2015/ horaires scolaires

À ce jour pour l'année 2015-2016 : 25 CP / 23 CE1 / 24 CE2 / 21 CM1 / 30 CM2 → **123 élèves**

À ce jour il y aurait 5 classes à cours simples à la rentrée.

Patricia Vingadassalon (mi-temps CE2) quitte l'école.

La nomination de ce mi-temps pour l'année prochaine n'est pas encore faite.

Le Directeur académique a décidé d'uniformiser les horaires des écoles de la ville de La Rochelle :

Lundi, mardi jeudi et vendredi : 8h45 – 12h et 13h45 – 15h45

Mercredi matin : 8h45-11h45

En ce qui concerne l'organisation des **TAP**, les familles seront informées prochainement par les services municipaux concernés.

4 – Réponses de la municipalité aux questions du précédent Conseil d'école

Aménagement numérique : le groupe scolaire de La Genette sera concerné en 2016 par une dotation informatique, conformément au schéma directeur informatique des écoles (2012-2016) de la ville de La Rochelle.

Hier, tout à fait par hasard, pendant la pause méridienne, la Directrice s'est aperçue de la présence dans la cour de l'école de représentants municipaux concernés par **l'agrandissement du réfectoire**. La Directrice s'est dirigée vers eux pour les saluer, étonnée de cette visite impromptue. Mme Cerfontaine, adjointe aux affaires scolaires, elle-même étonnée que la Directrice n'ait pas été informée, s'est excusée auprès d'elle. Elle l'a informée oralement que si il devait y avoir agrandissement du restaurant scolaire, ce serait sur la cour de l'école car il serait à nouveau question de vendre le logement de fonction avec son jardin. La Directrice rappelle au Conseil d'école qu'elle souhaite défendre cet espace nécessaire aux activités quotidiennes des temps d'enseignements.

5- Sécurité des élèves aux heures de sorties de l'école

Une information doit être faite à nouveau en ce qui concerne **la réglementation des écoles élémentaires aux sorties des temps de classes**. En effet, les parents doivent être à nouveau avertis que, contrairement à l'école maternelle, les enseignants ne sont pas tenus de confier chaque enfant à un adulte aux heures de sorties des temps de classe. Des cas de figure délicats de sorties d'enfants non autorisées apparaissent de plus en plus souvent surtout à la pause méridienne et créent parfois des **problèmes de sécurité**. La Directrice souhaite engager l'année prochaine une réflexion entre les familles, l'école et la municipalité pour préciser la responsabilité de chacun.

6- Questions diverses

Les représentants de parents d'élèves demandent à la Directrice où en sont les difficultés d'entretien de l'école. L'équipe enseignante exprime sa satisfaction concernant l'efficacité, la qualité et les initiatives de **Madame Nina Bastard** qui fait office de concierge dans l'école depuis janvier. Les représentants des parents d'élèves ont également remarqué les qualités professionnelles de Madame Bastard. La Directrice et les parents informeront les élus de leur satisfaction.

Les actuels représentants de parents d'élèves informent le Conseil d'école qu'ils ne se représenteront pas l'année prochaine. Ils profiteront de la fête de l'école pour transmettre des informations aux personnes intéressées au rôle de représentant de parents d'élèves.

La fête de l'école aura lieu vendredi 26 juin de 18h à 22 h.

Secrétaires de séance :

Marie-Noëlle Pillon

Compte rendu rédigé par V. Rousseau

La Présidente : V. Rousseau